



L'Office national des forêts lance la restauration du sentier bleu Denecourt n°2 « Des Fontaines »

La forêt domaniale de Fontainebleau constitue, avec ses 17 millions de visites, un espace de nature, de détente et de loisirs très apprécié par les populations riveraines qu'il convient de protéger durablement.

Lutter contre le phénomène d'érosion sur le massif de Fontainebleau

Le sol sableux est particulièrement sensible à l'érosion, notamment sur les surfaces pentues ou très fréquentées par le public. En effet, au fil du temps, le passage répété des usagers sur les chemins détruit la végétation qui ne retient plus le sable. Celui-ci s'écoule progressivement entraînant une dégradation du sol. Ainsi, certains ouvrages anciens, installés par Denecourt, pour stabiliser les sentiers et limiter l'érosion (emmarchement, muret...) se détériorent et doivent donc être restaurés.

Conformément aux décisions prises en concertation avec ses partenaires (représentants du monde sportif et de l'escalade, Amis de la forêt de Fontainebleau, Parc naturel régional du Gâtinais Français, etc.), l'ONF réalise des travaux pour stabiliser et préserver les sites sensibles à l'érosion.



Sentier bleu n°2 - Croix du Calavaire-Tour
Denecourt / départ de la gare / 7,5 km

Travaux de restauration du sentier Denecourt n°2

Sur le sentier n°2, les travaux de restauration vont concerner une trentaine de passages érodés par le piétinement répété des promeneurs. De plus, des détournements se sont créés à côté du tracé d'origine et participent aussi à de nouveaux phénomènes d'érosion.

Ces travaux visent à reconstituer et à pérenniser l'aspect original du sentier n°2 par :

- > la réhabilitation du tracé d'origine ;
- > la réfection des aménagements dégradés (dallages, pavages, emmarchements, escaliers et murets) ;
- > la stabilisation de la pente pour ralentir l'érosion et le départ du sable avec la mise en place d'ouvrages adaptés en grès.





L'office national des forêts lance la restauration du sentier bleu Denecourt n°2 « Des Fontaines »

Zoom sur les travaux de sécurisation et de stabilisation du passage de la Tour Denecourt sur le sentier n°2

Les passages réguliers sur le talus ont fait disparaître la végétation. Dans la pente, le sable s'écoule et n'est plus retenu.

Le saviez-vous ?

Les sentiers bleus Denecourt ?

Il s'agit des tous premiers sentiers pédestres balisés à partir de 1842 par Claude-François Denecourt. Ce dernier, ému par la beauté de la forêt, y inventa le tourisme de nature. Cet œuvre fut ensuite, poursuivi, par son disciple Colinet. Aujourd'hui, on compte plus de 300 km de sentiers bleus dans la forêt de Fontainebleau. L'entretien courant et le balisage sont assurés par l'association des amis de la forêt de Fontainebleau.

Plus de renseignements : Association des Amis de la forêt de Fontainebleau ou www.aaff.fr

1

Réfection du mur avec remise en place des pierres de soutènement de l'escalier



2

Dépôt de branchages dans les zones très érodées afin de :

- piéger le sable et le retenir ;
- favoriser la revégétalisation ;
- canaliser le passage sur l'escalier en empêchant l'accès au talus.



Opération montée et financée dans le cadre de « Fontainebleau, Forêt d'Exception » par : l'Europe, l'agence des espaces verts d'Ile-de-France, le conseil général de Seine-et-Marne et l'ONF.

Début des travaux : fin juin 2013

Durée : 3 mois

Coût total : 60 000 euros